



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Postulat 2026-GC-92

Que fait le canton contre le masculinisme et plus particulièrement contre la manosphère ?

Auteur-e-s :	de Weck Antoinette / Vonlanthen Alexandre
Nombre de cosignataires :	0
Dépôt :	15.04.2026
Développement :	15.04.2026
Transmission au Conseil d'Etat :	15.04.2026
Réponse du Conseil d'Etat :	29.09.2026

I. Résumé du postulat

Par postulat déposé et développé le 15 avril 2026, ses auteurs exposent que le masculinisme est un courant idéologique antiféministe et réactionnaire qui considère l'égalité des genres et l'émancipation des femmes comme une menace pour les hommes.

Un réseau informel de forums et de blogs, nommé manosphère, diffuse, au sein de la sphère masculiniste, un message selon lequel la véritable masculinité serait menacée par la société et les femmes en seraient responsables. Les jeunes hommes en quête d'identité peuvent être sensibles à ces messages qui prônent la misogynie, la suprématie de l'homme sur la femme et l'usage de la violence.

Le site <https://manosphere.ch/fr/> a été mis en place pour soutenir les parents et les éducateurs confrontés à ce problème. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la police soutient ce site à hauteur d'environ 67 000 francs. D'autres autorités, ainsi que les cantons de Genève et de Zurich, participent également au projet. A Zurich, des offres de conseil spécialisées ont aussi été mises en place.

Les auteurs du postulat précisent que Fribourg n'est certainement pas épargné par ce phénomène. La violence envers les femmes y est bien présente. Il est indispensable de se saisir rapidement de ce problème, notamment par l'éducation, car il en va de la sécurité de notre population.

Par ce postulat, ses auteurs demandent que le Conseil d'Etat établisse un rapport sur la situation de ce phénomène dans notre canton et des mesures qu'il a prises ou entend prendre pour le combattre.

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat considère que la problématique du masculinisme mérite une attention particulière, notamment en raison de ses liens potentiels avec les violences domestiques, les comportements misogynes et certaines formes de radicalisation ou d'extrémisme.

L'évolution de ce phénomène, dans un contexte marqué par une intensification des violences en Suisse, justifie un examen de la situation au niveau cantonal.

Le masculinisme englobe en effet de nombreux comportements et raisonnements susceptibles de déboucher sur des situations de violence domestique. La Police cantonale est régulièrement confrontée à des situations impliquant de jeunes hommes présentant notamment des tendances qualifiées de « Talahon »¹.

À l'instar des travaux actuellement menés au niveau fédéral – le Conseil national a adopté le 29 avril 2026 un postulat pour lutter contre la montée de la radicalisation masculiniste et de la manosphère en Suisse –, un état des lieux à l'échelle cantonale permettrait de mieux cerner le phénomène, d'identifier ses différentes manifestations et de déterminer les pistes d'action pertinentes. Cet état des lieux permettrait d'aborder des thématiques comme la prévention de la violence, la prévention des comportements misogynes, la promotion du vivre-ensemble, la sensibilisation des jeunes, le soutien aux parents et aux professionnels et la coordination entre les services et institutions concernés.

Bien que cette thématique soit déjà abordée dans le cadre de la CVC (Commission cantonale de lutte contre les violences domestiques), il apparaît nécessaire de disposer d'un état des lieux plus exhaustif de la situation dans le canton et d'y apporter une réponse coordonnée entre les différents acteurs concernés. Une telle approche devrait notamment permettre de renforcer de manière significative le volet préventif.

Pour le domaine scolaire, le Conseil d'Etat relève que l'établissement d'un rapport spécifique sur le masculinisme ne permettrait pas, à lui seul, d'apporter des réponses pleinement satisfaisantes aux attentes des auteurs du postulat concernant ce phénomène particulier.

En milieu scolaire, la thématique du masculinisme est abordée dans le cadre plus large de la sensibilisation au vivre-ensemble, au même titre que d'autres problématiques telles que l'homophobie, le racisme ou les différentes formes de discrimination.

Le vivre-ensemble est traité de manière transversale dans les plans d'études et constitue un élément important de l'éducation et de la prévention au sein des établissements scolaires.

Par ailleurs, les établissements scolaires accordent une attention particulière au climat scolaire dans son ensemble, notamment en matière de respect, de prévention des violences et de relations entre élèves.

Au regard de ces différents éléments, et compte tenu de la nécessité de mieux documenter un phénomène susceptible d'avoir des répercussions en matière de violence, de prévention et de cohésion sociale, le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à accepter le postulat.

¹ Le terme décrit (souvent de manière provocante, ironique ou péjorative) un jeune homme – généralement issu de l'immigration – qui adopte une sous-culture de rue spécifique.